




L'INNOVATION

au service de vos systèmes de culture

-  Autonomie
-  Performance
-  Sécurité



Notre objectivité
 au service de vos objectifs





OPTIMISEZ VOTRE SYSTÈME « GRANDES CULTURES »

Vous SOUHAITEZ adapter votre système à vos MOYENS DE PRODUCTION (main d'œuvre, contexte pédo-climatique), au CONTEXTE économique (coûts de production), réglementaire et à vos MOTIVATIONS personnelles

Vous pratiquez l'agriculture CONVENTIONNELLE, l'agriculture de CONSERVATION DES SOLS, l'agriculture BIOLOGIQUE, la PROTECTION INTÉGRÉE des cultures...

Notre devise pour répondre à vos attentes : INNOVER

Alimentés par les références du réseau des Chambres d'agriculture, celles des instituts techniques et les innovations au quotidien des agriculteurs, les agronomes de la Chambre d'agriculture diffusent sans relâche les bonnes techniques et encouragent le dialogue entre GROUPES D'AGRICULTEURS.

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE VOUS PROPOSE

- ✘ Une **information en temps réel** des ACTUALITÉS et des interventions à réaliser sur vos parcelles : envoi régulier d'état de cultures.
- ✘ Un conseil individuel avec **2 rendez-vous** sur votre exploitation à des moments stratégiques pour conforter vos **choix techniques du semestre à venir** : analyse partagée de la campagne précédente, préparation de la campagne à venir (Comment aménager sa rotation ? Comment s'approprier des nouvelles cultures ? Comment gérer son interculture ? Comment construire un mélange variétal ?...).

Eventuellement, passage en revue de la réglementation, point de situation sur les investissements, invitation à une formation technique ou économique.



⊠ **Moment plébiscité par nos ressortissants** : le conseil en groupe, avec les **TOURS DE PLAINE.**

Les tours de plaine sont organisés par secteurs pédo-climatiques ou thématiques. Animés par les agronomes de la Chambre d'agriculture, les tours de plaine sont des moments privilégiés pour être **INFORMÉ** de l'actualité, visiter les exploitations des membres du groupe et ainsi appréhender de visu une pratique distincte ou **INNOVANTE**, prendre le temps de s'interroger et d'interroger, **COMPRENDRE**, prendre des repères. Efficacité et **CONVIVIALITÉ** assurées.

Les thèmes et le format des tours de plaine varient régulièrement et tiennent compte des demandes du groupe.



POUR ALLER PLUS LOIN : APPROCHE ÉCONOMIQUE DE L'ATELIER « GRANDES CULTURES »

- ⊠ Un rendez-vous sur votre exploitation pour vous assurer de la traçabilité et mesurer l'impact économique de vos pratiques (de la marge brute ... à la marge nette).

Calculs réalisés avec les enregistrements  **mes P@rcelles**
De la sécurité à la performance

Le logiciel Mes P@rcelles permet aussi l'édition de vos documents réglementaires.

- ⊠ Un rendez-vous hivernal en groupe pour se situer par rapport à des **RÉFÉRENCES** établies selon le contexte pédo-climatique et par rapport aux autres agriculteurs du secteur.



Un lien **PERMANENT**
avec un agronome
de la Chambre d'agriculture



**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
MOSELLE

+ 500 exploitant(e)s nous font confiance depuis 20 ans pour adapter leur système

Vous souhaitez être en prise directe avec les techniques de production les plus innovantes,
faites comme eux,
contactez-nous :



Pierre DOLLÉ
Tél. 06 80 45 83 96



Anaïs DUDAS
Tél. 06 86 40 25 66



Denis GIESSINGER
Tél. 06 78 08 36 56



Johanna ZAFFAGNI
Tél. 06 70 64 48 19



Sébastien LOUYOT
Tél. 06 07 03 12 83



Nicolas HEMERY
Tél. 06 07 03 10 84



Xavier PIQUARD
Tél. 06 46 52 33 15



Claude RETTEL
Tél. 06 80 45 83 91



Alexandre GREFF
Tél. 06 80 45 83 93



Laure GRAYO
Tél. 06 80 45 83 94



Quentin BANA
Tél. 06 18 08 63 44

Service agronomie

Ouafae EL HALOUI, assistante
tél : 03 87 66 01 43
ouafae.elhaloui@moselle.chambagri.fr

Corinne MANGEL, assistante
tél : 03 87 66 12 44
corinne.mangel@moselle.chambagri.fr

La Chambre d'Agriculture de la Moselle est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de **conseil indépendant** à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

La Chambre d'agriculture est titulaire d'un contrat d'assurance n° 701222353038 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

64 avenue André Malraux
CS 80015
57045 METZ CEDEX 1
Tél : 03 87 66 12 30

www.moselle.chambre-agriculture.fr



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
MOSELLE